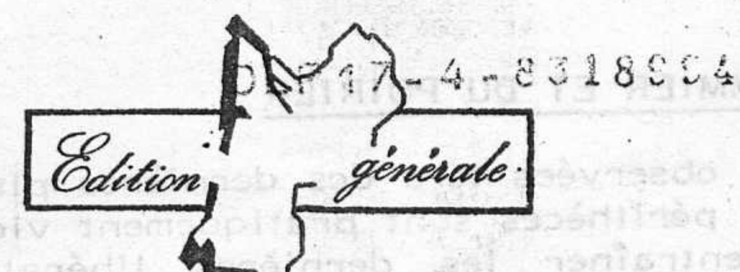
AVERTISSEMENTS AGRICOLES



DP 17-4-83189940

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

SPV

Abonnement annuel : 100 F

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 21 - MERCREDI 15 JUIN 1983

VITICULTURE

La floraison, commencée depuis maintenant 8 jours dans les secteurs les plus précoces, s'amorce progressivement sur l'ensemble du vignoble. Le beau temps chaud et sec de ces derniers jours a permis une croissance active de la végétation.

MILDIOU

Depuis notre dernier avis (le 3 Juin), la situation sanitaire reste assez stable et peu de sorties de taches ont été signalées suite aux pluies contaminatrices de la fin Mai. Une intervention sera cependant réalisée dans les prochains jours afin d'assurer une bonne couverture des grappes et des pousses nouvellement formées.

Pour les produits systémiques, on tiendra compte des caractéristiques des produits et l'on pourra respecter un intervalle de 14 jours en moyenne entre 2 traitements.

OIDIUM

Maintenir la protection contre ce parasite même si la maladie n'est pas observée, soit par incorporation d'un anti-oïdium dans la bouillie anti-mildiou soit par l'application d'un soufre poudrage.

BLACK-ROT

La protection sera maintenue par le traitement visant le mildiou. Dans les parcelles où des taches sont observées, préférer une spécialité à base d'un dithiocarbamate (seul ou association).

VERS DE LA GRAPPE

Dans le nord Blayais, à proximité des Charentes, le vol s'intensifie mais les pontes sont encore peu nombreuses dans les foyers. Un traitement dans les parcelles sensibles n'est justifiable qu'à partir du 18 - 20 juin.

Dans les autres secteurs viticoles, les fortes hausses de température enregistrées depuis le début du mois ont de nouveau entraîné des captures parfois assez nombreuses dans les postes de piégeage. On assiste donc cette année à un étalement important des pontes et de la période d'éclosion. Des chenilles d'âge très variable pourront donc être observées dans le vignoble. En conséquence nous conseillons de surveiller étroitement les parcelles sensibles aux vers de la grappe et d'intervenir curativement si le seuil de nuisibilité indiqué dans notre précédent bulletin est progressivement atteint.

.../...

P535

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores observées lors des dernières pluies étaient très faibles et la plupart des périthèces sont pratiquement vides. Aussi les prochaines pluies vont entraîner les dernières libérations d'ascospores.

En conséquence il convient de renouveler la protection une dernière fois dans tous les vergers.

Par la suite, il sera possible de cesser les traitements contre les tavelures dans toutes les parcelles indemnes de taches. Par contre sur celles où des taches existent il conviendra de maintenir une pro! tection fongicide tout au long de la campagne. Le renouvellement de ces traitements sera fonction de la rémanence des produits utilisés, des précipitations et éventuellement des irrigations sur frondaison.

OIDIUM

Maintenir la protection en se reportant aux indications du bulletin n° 19.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES
ET CARPOCAPSE DES PRUNES

Renouveler la protection sans délai.

MINEUSE CERCLEE

Dans les vergers dont les fruits sont destinés à l'exportation renouveler la protection à l'aide du méthomyl.

Ailleurs, le traitement à base de diflubenzuron recommandé dans notre précédent bulletin assure la protection contre la fin de la génération.

PSYLLES DU POIRIER

Dans les parcelles mal protégées (voir notamment le bulletin n° 16 du 11 mai) l'on observe des infestations avec des populations croissantes. Bien souvent tous les stades du ravageur sont présents.

Lorsque le seuil de 20 % de pousses est atteint intervenir.

PUCERON LANIGERE

Dans les vergers où des infestations de ce puceron sont observées intervenir avec une pulvérisation copieuse en utilisant soit :

- vamidothion (Kilval, Sepaphid) à 50 g MA/hl
- heptenophos (Hosthaquick CE) à 88 g MA/hl.

ARAIGNEE ROUGE

Les conditions climatiques des derniers jours ont été favorables aux pullulations d'acariens. IL est conseillé d'effectuer des contrôles visuels dans les vergers.

.../...

En cas de forte infestation, intervenir à l'aide d'un acaricide spécifique. Toutefois, si un traitement a déjà été effectué lors des précédentes semaines, il est préférable de changer de matière active.

Pour les fruits se rapprochant de la maturité (pêches), veiller au délai d'utilisation des produits avant récolte.

CULTURES ORNEMENTALES

ECAILLE FILEUSE

(Hyphantria cunea)

Le premier vol des papillons et l'écaille fileuse a atteint 50% depuis le 4 juin. Les conditions climatiques sont depuis trois semaines favorables à ce ravageur que l'on rencontre dans toute le sud-ouest et dont il convient dès maintenant de surveiller l'apparition des premières colonies de chenilles sur feuilles d'érable.

Les traitements sont à prévoir à partir du 17 juin à l'aide d'insecticides autorisés, à base de Bacillus thuringiensis (Bactospéine, Dipel, Thuricide) ou le diflubenzuron (Dimilin).

GRANDES CULTURES

MAIS

Vers gris (chenilles de noctuelles terricoles)

Des attaques de vers gris parfois confondues avec des dégâts de limaces sont notées en divers points de la région. En raison de la soudaineté de la récente période de chaleur et de la sècheresse en surface, les jeunes maïs généralement semés tard peuvent être très affectés par l'activité de ces chenilles dont les dégâts sont rapides et peuvent devenir graves en quelques jours.

Il convient donc de s'assurer de la présence de ces ravageurs le plus rapidement possible de façon à intervenir :

- sur des chenilles encore jeunes, donc très voraces et plus sensibles au traitement,
- avant que les maïs aient trop souffert.

L'attaque se décèle par des perforations des feuilles, puis des morsures au collet. Des chenilles peuvent être observées dans le cornet.

L'expérience de 1979 nous a montré qu'en période de sècheresse et par temps chaud des chenilles se réfugient durant la journée sous la surface du sol (jusqu'à 4 à 5 cm de profondeur) ou dans les tiges de maïs. La lutte n'est alors efficace que

- si l'on intervient en fin de journée,
- et si l'on attire les chenilles en surface en accompagnant l'intervention ou le dépôt d'appât avec un arrosage conséquent, ou au moins en apportant beaucoup de liquide à la pulvérisation (1 000 l/ha).

.../...

P536

On pourra choisir :

Pulvérisation	Matières actives (spécialités commerciales)	Appâts
900 g MA/ha	acéphate (Orthène 50)	240 g MA/quintal de son (*) 30 à 50 kg/ha d'appât)
	carbaryl (Sevin Appât)	30 kg/ha d'appât du commerce
	chlorpyriphos éthyl (Dursban Appât à 2 %)	50 kg/ha d'appât du commerce
30 g MA/ha	cyperméthrine (Ripcord 5, Kafil Super, Cymbush)	
7,5 g MA/ha	deltaméthrine (Decis)	
2,5 à 3,5 l/ha selon infestation	endosulfan + parathion éthyl (Drifène AP, Ekadrine PE)	5 l PC/quintal de son (*) 50 kg/ha d'appât

(*) Son frisé à raison de 20 à 50 l d'eau pour 100 kg de son

BLE D'HIVER

Même en présence de pucerons des épis et malgré une recrudescence de rouille brune, les blés d'hiver ne justifient plus de traitements.

LUZERNE PORTE-GRAINES

Les dates de précoupe s'étalent cette année sur la dernière semaine de mai et la première quinzaine de juin. Une vingtaine de jours après la précoupe, intervient le bourgeonnement avec apparition des tout jeunes boutons floraux sensibles à la Cécidomyie des fleurs. Afin de protéger les premiers étages florifères (en général les plus productifs) contre ce ravageur, qui transforme les futures fleurs en galles violacées, on traitera, dès que les boutons floraux les plus bas sur la plante arriveront au bourgeonnement, avec Decis (0,3 l PC/ha) ou Sumicidin (0,5 l PC/ha). Afin de prolonger la protection sur les étages florifères plus élevés, on renouvellera le traitement à l'apparition des premières fleurs, avec un insecticide à base de phosalone (1 000 g MA/ha) efficace aussi contre les punaises, ou Sumicidin (0,5 l PC/ha).

Il est à noter que le premier traitement contre la cécidomyie est aussi efficace contre les larves de phytonomes.